

Notre réseau d'agences

La RESE gère les services d'eau qui lui sont confiés en proximité. Nos 6 agences implantées sur le département de la Charente-Maritime disposent d'accueil des usagers et d'équipes techniques pour assurer le fonctionnement, le suivi et le contrôle des réseaux et des ouvrages d'eau potable et d'assainissement collectif locaux.

Quelle agence contactée en cas de besoin ?

Tout d'abord vérifiez que la RESE gère le service d'eau potable et/ou d'assainissement collectif sur votre commune. Les collectivités territoriales sont en effet libres du mode de gestion de ces services publics. En Charente-Maritime, la majorité d'entre elles ont choisi la RESE. Notre régie publique assure en effet ces services sur les 3/4 du département.

Pour savoir si la RESE s'occupe du service d'eau potable ou d'assainissement collectif sur votre commune, utilisez le moteur de recherche par commune : [Trouver mon agence locale](#).

Même si vous disposez d'une agence à proximité de votre domicile, vous pouvez vous rendre par commodité personnelle dans n'importe quelle autre agence RESE en Charente-Maritime pour effectuer une demande, déposer un dossier ou régler une facture. Une même qualité de service vous est offerte sur l'ensemble de notre réseau.

